PAGES 2-3
RETOUR SUR : MARCHE POUR LA VIE 2019

PAGE 4
CONFÉRENCE : MICHEL HERMENJAT

PAGE 5
ZOOM SUR : ANTENNE SOS FEMMES ENCEINTES

PRINTEMPS 2019
#109

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION

CHOISIR LA VIE

RENDEZ-VOUS

MOBILISEZ-VOUS POUR LA PROCHAINE JOURNÉE POUR LA VIE DU 26 MAI 2019 !

JE SOUTIENS !

GRÂCE À VOS DONS, AIDEZ-NOUS À MENER NOS ACTIONS POUR SAUVER DES VIES !

Chacune de nos actions a un coût. Sans votre générosité, elles ne pourraient être réalisées ! Merci pour chaque bébé sauvé !

www.choisirlavie.fr

Bulletin d'informations publié par l'association Choisir la Vie - 70 boulevard Saint-Germain 75005 Paris Tél. 01 45 53 56 80 - E-mail : info@choisirlavie.fr www.choisirlavie.fr.

Prix au numéro : 2€ / Abonnement annuel : 8€ (France et Dom-Tom) et 12€ (Étranger) - Commission paritaire : 1008 G 88447 - N° ISSN : 1250-4807 Directrice de la publication : Cécile Edel - Rédactrice : Astrid Pilon - Conception graphique et mise en page : RL - Imprimé en France - Tirage : 2 150 exemplaires

"CELA N'EN VAUT PAS LA PEINE !"

ÉDITO

Cécile Edel
Présidente CLV

Dans mon quotidien de psychologue et d'écoutante auprès des femmes enceintes en difficultés, je suis toujours plus interpelée et heurtée par cette affirmation : "*Cela n'en vaut pas la peine !*"... Expression que nous avons tous déjà entendue en diverses circonstances.

Les exemples abondent pour justifier cette maxime, énoncée comme une certitude, même lorsqu'elle n'est en réalité qu'un prétexte pour faire le choix arrangeant, ou pour ne rien faire du tout, voire pour mettre un terme à quelque réalité que nous n'avons pas le courage d'accomplir ou d'affronter !

Je pense à cet homme qui, en mission à l'étranger, demandait à son supérieur la permission de rentrer plus tôt, pour soutenir sa femme, qui allait pratiquer une IMG à 7 mois. Un souci médical, opérable à la naissance, avait été détecté sur son bébé. Les médecins lui avaient certifié que son enfant pourrait vivre après l'opération, une vingtaine d'années, mais pas davantage.

Ce couple souhaitait l'Interruption Médicale de Grossesse (IMG) au motif que : "*Cela ne valait pas la peine de donner la vie à ce bébé,* qui *ne vivrait que 20 ans !*" La sentence ainsi prononcée disqualifiait toute forme d'espérance. Pour eux, en effet, aussi incompréhensible que cela puisse paraître, la mort certaine avant la naissance valait mieux que la mort probable 20 ans plus tard... aucune chance n'était donnée à la vie ! Sûrement, ces parents ne voulaient-ils prendre aucun risque, et surtout pas celui de voir un jour souffrir leur progéniture ni d'avoir un jour à souffrir de sa perte... Elle leur semblait à ce moment programmée et inéluctable.

Mais, enfin, sommes-nous devenus si sûrs de nous en toute chose ? Notre logique de maîtrise et de toute-puissance nous fait-elle perdre le sens de la réalité ? Donner naissance à un enfant, donner la vie, n'est-ce pas accepter cette part d'incertitude inhérente à la vie elle-même, accepter que dans notre condition humaine, la mort puisse survenir à chaque instant et que rien ni personne ne pourra l'empêcher. La vie est un risque, un défi, que l'espérance et la confiance nous donnent de voir comme une chance !

Ce récit me fait aussi penser aux nombreuses actions que nous engageons pour tenter de sauver des vies et de promouvoir la culture de vie. Face au déferlement, depuis plusieurs décennies, de lois toujours plus permissives, nombreux sont les impatients. Ils veulent récolter ou entrevoir les fruits de l'énergie déployée ou du temps consacré, doutent de l'efficacité des actions menées : "*Est-il bien utile ce combat ? À quoi sert de dépenser autant d'énergie, d'argent et de temps, pour aussi peu de résultats ?*" Je le dis ici autant pour l'enfant à naître que pour les combats que nous avons le devoir de mener : la logique du résultat est le fossoyeur de l'espérance. Elle ne mène qu'au doute et à la paralysie. Opposons-lui fermement la logique du don, qui rejoint le sens intime et ultime de nos existences. Soyons et restons convaincus que tout est don, que tout nous est déjà offert. La vie elle-même est un don, peu importe le nombre d'années que nous avons devant nous, accueillons-la juste comme elle vient et défendons-la sur le même mode : en donnant de nous-même et en maintenant ferme notre espérance. Le reste ne nous appartient pas.

À LA VEILLE DE LA MARCHE SAMEDI 19 JANVIER 2019...

> RÉUNION D'ÉCHANGES AVEC LES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Notre association Choisir La Vie a réuni 10 représentants d'associations pro-vie des États-Unis et d'Europe à Paris. Le thème principal de cette rencontre était "*la défense de l'objection de conscience dans le domaine médical.*"

L'**Association Pour la Liberté de Conscience en France (APLCF)** soutient des personnes isolées ou des groupes de professionnels qui se retrouvent en situation d'objection. Philippe Cappello, président de l'APLCF et auteur d'un livre sur "*L'objection de conscience*" (Édition F-X de Guibert, 2014), a fait un exposé sur ce thème.

Voici quelques points forts de son intervention et de la discussion qui a suivi : **l'objection de conscience** est personnelle. L'objecteur désobéit à une loi mauvaise ou refuse un acte immoral au nom de sa conscience et au nom de Dieu et de la Loi naturelle, inscrite par le Créateur dans le cœur de tout homme. L'objection de conscience est devenue de plus en plus actuelle depuis que des Nazis ont dit au procès de Nuremberg d'"*avoir simplement obéi à des ordres ou à des lois*". Or, obéir à une loi immorale est coopérer à un mal, et il n'est jamais permis de collaborer à un acte mauvais, même pour une fin présentée comme bonne. Vendre une "pilule du lendemain" est comme vendre un pistolet. Les États occidentaux promulguent de plus en plus de lois sans Dieu, voire contre Dieu, et le **pluralisme** ainsi que le **relativisme** mènent au mensonge et au **totalitarisme**. La persécution des pharmaciens, poursuivis ou licenciés en France pour avoir refusé de vendre un stérilet ou une pilule, tous les deux aux effets abortifs, n'est que le début du déni de la clause de conscience. Du "***Tu ne tueras pas !***", nous sommes arrivés au "***Tu peux tuer*** *(les plus faibles) !*" et nous arrivons à "***Tu dois tuer !***"

> VEILLÉE DE PRIÈRE À SAINT GERMAIN L'AUXERROIS (PARIS 1er)

M. le curé, en union de prière avec l'archevêque de Paris, Mgr Aupetit, a invité la nombreuse assemblée à combattre le péché, à porter la lumière de l'Évangile et à prier pour tous les enfants, à naître, nés, non nés, en souffrance et pour leurs parents. Dans son sermon, Frère Antoine-Marie a actualisé le rôle de **Saint Joseph, protecteur de la Vie**. "*Il a respecté Marie et il est le modèle des fiancés chastes et des époux chastes. Les filles doivent se respecter et se faire respecter. Nous devons garder ou retrouver la chasteté en nous maîtrisant. Joseph prend ses responsabilités et assure les conditions matérielles de sa famille. Il arrache l'Enfant-Jésus tout de suite à la persécution, aux décrets ou lois iniques, aujourd'hui ce serait à l'industrie de l'avortement. Joseph est le protecteur de la vie intérieure, qui permet d'écouter Dieu et est la base de toute bonne action. La vie triomphera de la mort !*"

Angelika de Poncharra
Déléguée aux relations internationales

RÉTROS

13e MARCH
LA VIE À PA

Malgré le froid, environ 50 000 manifestants pro-vie se sont rassemblés dimanche 20 janvier 2019 en plein cœur de Paris avec pour thème "*La défense de l'objection de conscience*".

Mgr Rey, évêque de Fréjus-Toulon, était présent, et le pape avait envoyé un mot d'encouragement aux marcheurs. Une manifestation d'autant plus importante cette année que la liberté de conscience des professionnels de santé est menacée par la révision des lois de bioéthique. Un trisomique nous confie : "*J'ai un travail, je sais lire, écrire et jouer au foot. J'ai un cœur comme vous mais un chromosome en plus, j'ai le droit de vivre comme vous (...) La médecine et la science doivent nous guérir, pas nous éliminer*".

REPORTAGE PHOTOS DE LA MARCHE

Le sénateur argentin **Mario Fiad**, qui a efficacement contré le projet de loi de dépénalisation de l'avortement dans son pays, était présent.

Les chanteurs **Gabriel et Patrice Martineau** ont clôturé cette marche avec l'interprétation de "*Choisis la vie !*", "*Résiste*", ainsi que "*On rit de tout dans la famille !*" et "*Le fruit de vos entrailles*".

PECTIVE

E POUR ARIS

par Astrid Pilon

Photos : William Vallée et François-Régis Salefran

ILS ONT DIT...

Guillaume Bernard (Historien du Droit) : *"Nier l'humanité de l'enfant à naître relève du déni de réalité, car tout le patrimoine génétique en fait un être unique (...) Personne n'a le droit de s'approprier le corps d'un enfant à naître (...). L'avortement n'est pas un acte légitime de défense mais bien l'expression de la loi du plus fort. L'avortement punit l'enfant à naître d'exister alors qu'il est totalement innocent. Quel acte a-t-il commis qui mériterait son élimination ? Il n'a rien fait, rien demandé, même pas d'être conçu. C'est parce qu'il est sans défense qu'il est permis de le mettre à mort. C'est le plus barbare de tous les totalitarismes. Avortement de masse et immigration de masse vont ensemble (...) L'avortement est un suicide démographique et culturel de la société... La vie l'emportera."*

Nicolas Sévillia (Délégué général de la Marche Pour La Vie) : *"Au-delà de la détresse sociale, c'est aussi une souffrance immatérielle qui s'exprime."*

Jean=Marie Le Méné (Président de la Fondation Jérôme Lejeune) : *"Le gouvernement envisage 'le traitement des gamètes' et 'l'utilisation de l'embryon dans la recherche' (...) Nous avons aujourd'hui, les conséquences des lois bioéthiques depuis 25 ans. Au lieu de pleurer les conséquences, commençons par gérer enfin les causes des dérives éthiques. Pour le gouvernement, le dépistage (et l'élimination) des trisomiques doit atteindre 100 %. Nous sommes en présence d'un eugénisme de masse pour des pathologies non mortelles."*

Frédéric Poisson (Président du Parti Chrétien Démocrate) : *"L'actualité aujourd'hui est inquiétante (...) il y a un ras-le-bol des Français contre les atteintes envers le plus faible, que ce soit au début ou à la fin de sa vie."*

Adélaïde Pouchol (Porte-parole de la MPLV) : *"Notre demande, c'est le respect pour la Vie de sa conception à sa mort naturelle (...). Tout ce qui est grand ne se construit pas en un jour (...). La liberté n'est pas de supprimer une vie pour résoudre un problème (...). La présence des différents sénateurs des pays défenseurs de la vie ici est encourageante. Rien n'est acquis pour le gouvernement, on marchera encore longtemps s'il le faut."*

Viviane Lambert (Mère de Vincent Lambert, handicapé) : *"Nous commençons à être usés par cette histoire de fin de vie, mais Vincent résiste et nous résisterons avec lui jusqu'au bout."*

Odile Guinnepain (Infirmière en soins palliatifs et responsable de Nos Mains Ne Tueront Pas) : *"Nous voulons garder cette liberté de soigner et d'accueillir la Vie. Nous en avons marre que notre profession soit instrumentalisée pour détruire la vie plutôt que de la servir (...) Dans notre profession, dire une opinion différente de la pensée qui nous est imposée peut entraîner des représailles très violentes."*

Audrey Levasseur (Adjointe à la mairie de Paris 15e) : *"Nous sommes là aussi pour défendre la clause de conscience des médecins qui s'engagent pour soutenir la Vie."*

Des prêtres : *"La Vie est menacée (...) ; on ne peut pas s'habituer à cela (...). Beaucoup de consciences sont anesthésiées, on ne fait plus attention à cette loi ,qui est entrée dans les mœurs (...) Il n'y a pas de fatalité, si les familles se lèvent, nous y arriverons !" "Un être humain animé avec une âme existe dès le 1er instant. Nous devons porter secours à personne en danger (...) La France, fille aînée de l'Église, doit se souvenir qu'il y a des lois supérieures à celles de la République."*

ACTUALITÉS MONDE

IRLANDE :

La loi autorisant l'avortement est rentrée en vigueur le 1er janvier 2019. Seuls les médecins volontaires pratiquent des avortements, ce qui représente environ 5% des médecins du pays. Ils sont nombreux à refuser le principe même de l'avortement, jugeant insuffisant le droit à l'objection de conscience qui leur a été laissé.

KENYA :

L'Organisation Internationale Non Gouvernementale "Marie Stopes International", s'est vu exiger de cesser toute pratique d'IVG et de donner un relevé détaillé de ses activités. Suite à une pétition citoyenne, le ministre de la santé a mis en place un comité médical chargé d'enquêter sur Marie Stopes Kenya et ses activités.

ROYAUME-UNI :

A partir du 1er avril 2019, l'opération du spina bifida in-utéro sera proposée à toutes les femmes enceintes éligibles à l'opération, et remboursée par le National Health Service dans le cadre de son nouveau programme d'expansion de l'accès aux traitements innovants.

BELGIQUE :

Mi-décembre, le projet de loi qui permet d'inscrire à l'état civil un enfant mort-né à partir de 4 mois et demi de grossesse a été adopté dans le but d'aider le couple à en faire le deuil et à garder une trace de leur enfant.

ALLEMAGNE :

Suite à la condamnation de deux médecins, qui avaient rendu publics les services de leur cabinet gynécologique, une révision de loi est en cours pour réglementer les publicités relatives à l'avortement. La nouvelle présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer, a souligné que "la protection de la vie d'enfants nés ou à naître est primordiale" et a demandé à ce qu'une "interdiction publicitaire subsiste." Toutefois, "le gouvernement veut clarifier la situation pour les docteurs et hôpitaux qui souhaitent rendre public le fait qu'ils offrent ce service."

ÉTATS-UNIS :

Le Sénat de l'Ohio a voté contre le projet de loi qui interdirait les IVG dès les premiers battements de cœur audibles. Le texte prévoit aussi la suppression de la licence des médecins qui passeraient outre l'interdiction, sans passer par la voie judiciaire.

En parallèle, à New-York, une loi a été adoptée pour "sécuriser" l'accès à l'IVG et garantir le droit à l'IVG dans l'État. Cette loi autorise notamment les avortements tardifs en cas de risque vital pour la mère, permet dans certains cas aux assistants des médecins de pratiquer des IVG et déplace les lois sur l'avortement du Code pénal au code de la Santé.

Les législateurs de l'Utah viennent de voter une loi qui interdira tout avortement de fœtus diagnostiqué porteur d'anomalie génétique comme la trisomie 21. La loi doit encore passer par le gouverneur Gary Herbert, qui refuse de dire s'il signerait la loi mais a ajouté qu'il est "généralement pro-vie".

En Alabama, un juge autorise un homme à attaquer en justice pour "décès injustifié" une clinique d'avortement ainsi que le groupe pharmaceutique qui a fabriqué la pilule abortive, pour sa petite amie qui avait eut un avortement en 2017 alors que le papa lui-même s'opposait à cet acte.

CONFÉRENCE

L'AVORTEMENT N'ÉPARGNE NI LES HOMMES NI LES ENFANTS. PÈRES, RÉAGISSONS !

Samedi 2 février 2019, Michel Hermenjat est intervenu à Grenoble à l'occasion de l'assemblée générale de Choisir la Vie - Isère devant une trentaine de personnes. Il a présenté non seulement ses livres "*Cet enfant qui m'a manqué : parole d'homme face à l'avortement*" et "*Adonaissance : ces jeunes qui donnent la vie en contrebande*", mais aussi son action d'éducateur et de militant en faveur des mineures enceintes et des très jeunes parents.

Fils d'une mère féministe, qui n'a pas voulu garder le quatrième enfant qu'elle attendait, Michel Hermenjat, âgé de 21 ans, et son amie de 18 ans, devenue ensuite son épouse, attendaient un enfant. Sous la pression de leurs mères respectives et de leur entourage, ils ont eu recours pour la première grossesse à l'avortement chirurgical par aspiration à la 13e semaine, intervention qui a lésé l'utérus. Une lente prise de conscience a commencé sur les conséquences de leur décision et leur coresponsabilité dans cet avortement. Plus tard, devenus chrétiens tous les deux, ils trouvèrent le courage d'affronter cette tragédie sans complaisance. Lui pouvait croire au pardon de Dieu, mais avait beaucoup plus de mal à se pardonner lui-même sa démission et sa lâcheté. Finalement, il s'est résolu à reconnaître sa complicité dans le meurtre de son premier enfant. Malgré des blessures psychiques et physiques dues à l'avortement, le couple a pu accueillir cinq autres enfants.

"Les enfants accueillis sans condition nous élèvent en humanité !"

Le processus de deuil et de réconciliation dans le couple et avec ses enfants nés vivants a pris plus de 20 ans.

Les enfants ont une intuition inexplicable de la brève existence d'autres enfants de leur fratrie, non nés ou morts. Pendant toute son enfance, Michel jouait avec des camarades plus jeunes que lui, comme s'il cherchait le petit frère dont personne ne lui avait parlé. À 45 ans, il a appris que sa mère avait subi un avortement et compris qu'il avait répété une tragédie familiale. Il fallait alors absolument que ce cercle tragique cesse.

Après une session thérapeutique, les parents ont pu demander pardon à leurs enfants : "*Nous avions tort ! Plus jamais nous ne serons une menace pour l'un d'entre vous !*" Toute la famille a pris le temps de lire la page de l'avortement avant de la tourner et d'entrer ensemble dans le deuil. À sa fille adolescente, Michel a dit : "*Je suis fier de ta féminité et de ta capacité de donner la vie ! Je serai toujours avec toi et dans la fête si tu attends un enfant, quelles que soient les circonstances.*" Tous ont alors éprouvé un sentiment de sécurité. Aujourd'hui, la famille compte 17 petits-enfants, dont le dernier, porteur de trisomie, renforce l'union et la joie de tous. Il n'y a pas d'enfant "accident" ! Les enfants accueillis sans condition "*nous élèvent en humanité*", tandis que les enfants non nés nous manquent.

Après ce long processus de deuil, le conférencier s'est engagé résolument pour la vie et veut donner la parole à ces pères qui souffrent en silence après l'avortement. Certains disent avoir honte de leur souffrance, d'autres sont blessés au plus profond de leur masculinité et de leur paternité. Si souvent l'homme ne se sent vraiment père qu'à l'accouchement, il gagnerait à prendre ses responsabilités avant l'union des corps et au plus tard dès le début d'une grossesse. Michel Hermenjat encourage tous les pères à prendre confiance et à assumer leur paternité. La motivation profonde est de redonner à l'homme son rôle de protecteur et de soutien de la femme et des enfants dès qu'ils s'annoncent.

Éducateur auprès de jeunes en rupture sociale ou victimes de violences familiales, l'orateur fut confronté à la réalité des mineures enceintes. Il a étudié les motivations et les besoins de celles qui poursuivaient leur grossesse contre vents et marées. Les très jeunes parents évoluent dans un contexte bien plus hostile aujourd'hui qu'hier, il y en a 10 fois moins qu'il y a trente ans, car ils doivent se battre pour échapper à l'avortement. Les mineures enceintes qui résistent à la norme ambiante nous donnent parfois de formidables leçons de courage.

Angelika de Poncharra

ZOOM SUR...

SOS FEMMES ENCEINTES

ANTENNE D'ÉCOUTE, D'INFORMATIONS ET D'ACCOMPAGNEMENT

SOUTENEZ-NOUS, VOS DONS SAUVENT DES VIES !

Les écoutantes bénévoles de notre antenne nationale, SOS Femmes Enceintes, reçoivent chaque jour des appels de femmes enceintes en difficulté. Elles les accueillent avec bienveillance, les aident, les soutiennent, leur rendent confiance dans leur capacité à être mère et les accompagnent dans leur grossesse.

Voici le témoignage d'une de ces mamans :

L. – "***Je vais entrer dans mon 7e mois de grossesse et tout est génial, j'ai senti mon bébé bouger pour la première fois le 4 avril et depuis il ne s'arrête plus ! Je suis tellement heureuse que des personnes aient été là pour me convaincre de ne pas avorter. Je vis des moments merveilleux que je n'aurais jamais pu vivre s'il n'y avait eu une personne pour me soutenir et me dire : 'tu es capable d'élever ton enfant' !***"

Les 220 000 IVG et les 7 000 IMG (Interruptions Médicales de Grossesse) effectuées chaque année en France ont des répercussions alarmantes sur la santé physique et psychique des femmes et notamment sur les adolescentes, sur les familles qui en sont fragilisées, voire détruites, et sur les couples qui se séparent.

Toute la société se ressent de ce fléau qui entraîne morosité, pessimisme, violence, manque de confiance dans la vie et incapacité à prendre en charge les plus fragiles.

Aussi, **nous nous mobilisons toujours plus pour être aux côtés des adolescentes et des femmes qui se battent pour garder leur enfant**, pour choisir la vie envers et contre tout, et nous faisons tout pour réinvestir la femme dans sa fonction maternelle :

- afin de répondre de la meilleure façon possible, nous dispensons les **formations nécessaires aux écoutantes** qui bénéficient des supervisions indispensables. **Cela a un coût.**
- pour faire fonctionner notre antenne, nous avons une **ligne téléphonique dédiée**, un **local**. **Cela a un coût.**
- pour toucher le plus de femmes possible, les informer, les sensibiliser au danger de l'IVG, les encourager, nous avons un **site internet**. **Cela a un coût.**

En nous aidant par vos dons, vous participez à ce combat pour la vie, vous sauvez des vies. Soyez en vivement remerciés.

Agnès de Sansal

Pour faire un don : www.sosfemmesenceintes.fr

ACTUALITÉS ANTENNES

DES NOUVELLES DE PAULINE

Toute l'équipe de Choisir la Vie et en particulier les écoutantes de l'antenne d'écoute des femmes enceintes en détresse, ont la joie de vous annoncer la naissance de Joris, fils de Pauline, que votre grande générosité a aidée tout au long de sa grossesse.

Pauline, il y a 8 mois, avait eu en effet de grandes difficultés à accepter sa grossesse et ses importants soucis financiers la contraignaient à envisager comme unique solution l'avortement.

Les dons de chacun d'entre vous ont contribué à lui faire choisir la Vie.

Voici ses mots : "***Je n'aurai jamais assez de mots pour vous remercier pour tout le soutien apporté tout au long de cette grossesse difficile. Que Dieu vous bénisse, vous et vos familles et tout ceux qui m'ont apporté leur aide à travers les dons et les prières.***"

Pauline représente toutes ces femmes que Choisir la Vie par son antenne "SOS femmes enceintes" écoute, soutient et accompagne dans ce choix difficile qui est celui d'accueillir la vie en leur sein.

Notre action ne peut continuer sans votre soutien et votre générosité !

Je vous remercie chaleureusement par avance pour votre aide.

Cécile Edel

LE SITE INTERNET DE "SOS FEMMES ENCEINTES" FAIT PEAU NEUVE !

Il y a quelques semaines, l'antenne d'écoute aux femmes enceintes en difficulté, créée par Choisir la Vie, avait changé de numéro et de logo, nous sommes heureux à présent de vous présenter son nouveau site.

Plus moderne, attrayant et plus coloré, nous espérons qu'il saura toucher davantage de femmes.

Le + : la carte de France des maisons d'accueil !

Si vous souhaitez nous aider, n'hésitez pas à le consulter et diffuser son adresse :

www.sosfemmesenceintes.fr

DRAME

UN GRAVE INCENDIE A ENTIÈREMENT DÉTRUIT L'ÉGLISE SAINT JACQUES DE GRENOBLE

La paroisse de la Sainte Famille située à Grenoble, a été ébranlée par un incendie dévastateur de l'église Saint Jacques, entièrement consumée par les flammes à 2h30 du matin le jeudi 17 janvier : il n'en reste rien sinon le clocher et sa croix, tout le reste s'est effondré.

Le Père Mariusz Sliwa, prêtre accompagnateur de notre antenne départementale en Isère, doit faire face à une situation délicate et difficile. Nous voulons exprimer au Père Mariusz Sliwa et à ses paroissiens notre compassion, notre soutien, nos encouragements et nos remerciements pour leur engagement en faveur de la vie. Que malgré cette épreuve, ils trouvent la force de réagir et de continuer avec enthousiasme leur apostolat.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aider la paroisse de la Sainte Famille en faisant un don en ligne (suivre le lien www.paroisse-saintefamille-grenoble.com). Merci.

Précisions sur l'incendie :

Le 17 janvier, le diocèse de Grenoble a diffusé un communiqué sur l'incendie qui a détruit l'église Saint-Jacques.

En voici un extrait : "*Dans la nuit du 16 au 17 janvier 2019, un grave incendie a entièrement détruit l'église Saint Jacques de Grenoble. Seul le clocher et sa croix restent debout. Située rue de Chamrousse dans le quartier Capuche, l'église saint Jacques était le lieu de culte principal de la paroisse de la Sainte Famille. La maison paroissiale à proximité n'a été que très légèrement touchée [...] La police nationale et la police scientifique mènent l'enquête ; aucune piste n'est écartée pour l'instant.*"

De son côté, le blogue d'Yves Daoudal apporte le 18 janvier des détails qui ne sont pas sans intérêt : *Un lecteur me fait savoir :* "***Le curé, prêtre missionnaire de la Salette, est un grand défenseur de la vie. Il avait déjà trouvé des tags pro mort, dont "béni soit l'avortement" sur un des murs de l'église.***"

On observe donc que le diocèse demeure prudent sur la cause de l'incendie (accidentel ou intentionnel) et que cette église avait auparavant été taguée...

Une affaire à suivre.

Source : L'Observatoire de la Christianophobie, Daniel Hamiche (www.christianophobie.fr)

ÉVÉNEMENT

TOUS MOBILISÉS POUR LA JOURNÉE NATIONALE POUR LA VIE !

Dimanche 26 mai, c'est la fête des mères mais c'est aussi, comme chaque année depuis 19 ans, la Journée nationale pour la Vie, demandée par Saint Jean Paul II et instituée par les évêques de France le jour de la fête des mères.

Cette journée est l'occasion de témoigner de la grandeur de la maternité et de la valeur de la vie humaine dès la conception. Choisir la Vie organise de nouveau cette année une campagne d'affiches, de tracts et d'autocollants : "*Fêter les mères, c'est accueillir la Vie !*"

N'hésitez pas à nous demander plusieurs exemplaires de ces documents en envoyant un mail à : info@choisirlavie.fr
(libre participation aux frais)

CARNET ROSE

Notre antenne d'écoute "SOS femmes enceintes" est heureuse de vous annoncer les naissances de : **Thomas** (11/09/18), **Jeanne** (17/10/18, **Charline** (07/11/18), **Liyah** (14/11/18), **Heyden** (22/11/18), **Joris** (23/11/18), **Keissy** (29/01/19) et **Julian** (09/02/19).

Extraits des messages reçus de ces mamans : ces mots sont aussi pour vous, généreux donateurs, qui, par votre fidèle soutien, nous permettez de continuer cette œuvre :

"*Bonjour, je suis désolée de ne pas vous avoir donné plus tôt de mes nouvelles, je suis tellement occupée et comblée avec ma puce, c'est un vrai bonheur, elle grandit très bien, elle vient de fêter ses 1 an, je suis revenue vivre avec mon mari et je suis en train de faire une reconversion professionnelle et nous avons le projet tous les 3 de partir vivre au Canada, je vous envoie des photos de A., je lui parle souvent de vous, je vous oublierai jamais, c'est grâce à vous que j'ai ma puce et je serai ravie un jour d'aider d'autres personnes comme moi.*"

"*Bonjour, notre bébé est né ! Un accouchement de rêve, le plus beau jour de ma vie. Tout comme ceux qui vont suivre. Vous ne m'aviez pas menti, je connais la définition du bonheur maintenant.*"

AGENDA 2019

– **27 mars :** Assemblée générale de Choisir la Vie à 19h et conférence d'Odile de Guinnepain à 20h sur l'objection de conscience
– **31 mars :** Marche pour la Vie à Bruxelles
– **18 mai :** Marche pour la Vie à Rome
– **26 mai :** Journée Internationale pour la Vie

MÉDIATHÈQUE

– **L'Homme Nouveau (11/01/19) :** interview d'Odile Guinnepain au sujet de la Marche pour la Vie
https://www.hommenouveau.fr/2394/tribune-libre/une-delegation-de-soignants-defilera-en-blouse-blanche-a-la-marche-pour-la-vie.htm

– **Une minute avec Marie (19/01/19) :** article de Cécile Edel sur la Marche pour la Vie
https://www.mariedenazareth.com/une-minute-avec-marie/2019-une-minute-avec-marie/janvier/semaine-03/2019-01-19/